



COMITE DU LOIRET

BULLETIN D'OCTOBRE 2022

Réunion effectuée en visio

Présents

Franck VILPOUX
Marie-Pierre NURET
Hervé DAVEAU
François MARTIN
Frédéric DURE
Aubéry WISSOCQ
Isabelle DAVEAU
Caroline BERNARDI
Merryl ZANIN

Absents Excusés

Mathieu BAUDRON
Catherine PINGANAUD

DEMISSION DU BUREAU

Catherine PINGANAUD a démissionné.

POINT FINANCES

Les démarches à la Préfecture pour déclarer le nouveau trésorier sera fait par Isabelle dès que le PV de l'AG sera validé définitivement.

Les démarches seront fait auprès de la banque après validation par la Préfecture.

ORGANISATIONS DES PROCHAINES COMPETITIONS

Départementaux Saran :

- Vendredi 11/11 : CA François ; INFO : Isabelle et Franck, JA : Mathieu, Délégué : Isabelle
- Samedi 12/11 : CA François ; INFO : Franck, JA : Mathieu, Délégué : François
- Dimanche 12/11 : CA : Nicole (Asptt) ; INFO : Hervé, JA : Mathieu, Délégué : Marie-Pierre
- Le matériel est emmené par Isabelle et récupéré par Hervé en fin de compétition

Inteclubs Départementaux Fleury-Les-Aubray :

- Samedi 19/11 : CA François ; INFO : Hervé, JA : Cédric, Délégué (à voir avec l'info): Caroline (matin) et Marie-Pierre (AM)

Meeting Avenirs-Jeunes Saran :

- Dimanche 27/11 : CA François ; INFO : Marie-Pierre, JA : Mathieu, Délégué : Hervé

Meeting Maitres à Olivet :

- Samedi 10/12 : CA François ; INFO : Frank ou Hervé, JA : à définir, Délégué : Hervé ou Frank

BF1

Caroline a repris le dossier, une réunion est prévu avec l'ERFAN la semaine prochaine, pour finaliser les modules.

Le BF1 sera mutualisé avec le comité départemental de l'Eure et Loire.

POINT SUR LES OFFICIELS

Une formation juge est prévue à la ligue le 25 novembre, avec examen le 09 décembre sous réserve de disponibilité de la salle de réunion

Le comité valide les quotas d'officiels 1 pour 2 nageurs, 2 dont un juge pour 5 nageurs ; 3 dont un juges pour 10 nageurs ; 1 officiel par tranche supplémentaire de 10 nageurs dont au moins 2 juges. Le tarif de 50 € par réunion et par officiel manquant reste identique.

BILAN DES COMPETITIONS

Conformément à ses nouvelles directives, le comité vote sur l'attribution des forfaits (50 e + 10 %) Il est rappelé que la chartre doit être entièrement respectée (ramasseur de fiche, bénévole, eau pour les officiels ...) et que le club doit s'assurer de la bonne organisation de son reste à charge et qu'en cas de difficultés sur ses missions le comité reste à sa disposition pour des informations complémentaires.

- Compétition à Gien : Le comité valide les forfaits.

DATE DES PROCHAINES REUNIONS DU CD45

- Le 28 novembre à 18H45
- Le 12 décembre en visio à 19h00

A Orléans le 20 Octobre 2022